6e ANNÉE, N° 542. — SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1851.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*

Dans les Villes de Littoral, à l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

Marseille, chez Mve veuve *Camoin.*

A Londres, chez *MM. James Cowie et Son* Foreign Newspaper Office, 9, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Constantinople..... un an, 8 colonat.
6 mois, 4 »
Provinces et Etranger. un an, 9 »
6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres du G.S.

Un journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 29 Novembre.

L'équité est la meilleure règle des rapports internationaux, et si des difficultés et quelquefois des guerres surviennent d'Ét. à Ét., ce n'est et ce ne peut être que parce qu'on s'en écarte. Donc pour la tranquillité, le bien-être, le progrès des nations, il faut s'y tenir et les suivre la plus possible.

Pénétrés de cette pensée, nous avons examiné, il y a déjà quelque temps, si le sens des capitulations concédées librement par la S. Porte aux puissances étrangères, tel qu'on l'entend et qu'on le pratique depuis trop d'années par suite d'interprétations que le temps et les circonstances ont rendues souvent abusives, ne s'éloignait pas, en maintes occasions, des limites de l'équité; et il nous a été facile de nous convaincre et de prouver qu'en effet il arrivait qu'on s'en éloignait plus que la lettre et l'esprit de ces capitulations ne le comportaient. Dans notre travail, dégagés de toute idée étrangère au sujet, ne recherchant que le juste, le raisonnable, le vrai, nous nous sommes efforcés de ne dire que ce qu'il fallait pour le succès de notre thèse, afin que les droits du gouvernement impérial fussent libres en leur application comme ils le sont et doivent l'être dans tous les États indépendans.

On se rappelle que notre pensée et ses développemens ont été exposés dans une série d'articles réunis plus tard en brochure que nous avons distribuée aux hommes importans du monde politique et du journalisme.

Aujourd'hui notre intention n'est pas de résumer ce que plusieurs organes de la publicité européenne ont dit de favorable à notre travail: nous nous bornerons à constater qu'il a été généralement bien accueilli, ce qui prouve que notre pensée répond à un besoin senti comme nous le sentons. Nous nous en réjouissons, non par amour-propre, mais parce que nous voyons dans ces adhésions l'indice que bientôt on passera de la théorie à la pratique: c'est-à-dire que l'application des capitulations, si elle survit encore dans quelqu'une de leurs clauses, n'aura du moins rien de contraire aux droits souverains et indépendants de la Turquie. Eh! que peut penser notre amour-propre en présence d'un si grave intérêt! Nous serions bien mal inspirés si nous y prenions garde, et nous avouons franchement que nos paroles n'auraient mérité aucune sympathie, aucune créance, si nous avions pu nous laisser guider par un semblable mobile. Mais si nous ajournons le résumé des diverses opinions qui ont été émises favorablement sur notre Opuscule, et nous disons avec plaisir que nous n'en savons pas qui lui aient été contraires, on nous permettra du moins de faire connaître celle du *Moniteur Universel* de France. Nous avons hésité cependant à la reproduire: il y est parlé si avantageusement de nous, par le rédacteur en chef de ce journal, M. Grün, homme considérable et écrivain de talent, que nous avons craint qu'on ne vît dans cette reproduction qu'une question de puérile vanité. Nous avons hésité, disons-nous, et on peut nous croire: mais entre la gravité du sujet et nous, entre l'importance du *Moniteur français*, organe officiel du gouvernement français, qui vient ajouter le poids de sa grande parole aux humbles réflexions que nous avons présentées dans l'intérêt d'une bonne cause, entre son importance et notre modestie, nous avons dû prendre un parti, et nous servir de son autorité, quelque bien que M. Grün dise de nous, plutôt par esprit de bonne confraternité, que parce que nous le méritons. Nous l'en remercions doublement: pour nous, qui ferons en sorte de mériter plus tard les éloges qu'il nous décerne aujourd'hui; pour la Turquie, digne de tout l'intérêt des hommes de cœur, de raison et de talent, par les efforts qu'elle fait tous les jours pour se placer au niveau des grandes nations de l'Europe, afin de coopérer à l'œuvre de la civilisation dont le but est l'avancement progressif et pacifique de toutes les sociétés humaines.

Voici l'article du *Moniteur français* que nous donnons en entier, quoi qu'il nous en coûte par la raison que nous venons de donner; mais encore une fois, les grands intérêts passent avant les petits, et la raison d'état avant celle de l'écrivain, quel qu'il soit:

« M. Noguès est un des hommes qui font le plus d'honneur à la presse française à l'étranger. Ecrivain exercé parmi nous aux luttes du journalisme, il a conservé son talent, ses connaissances, son expérience à la défense d'une noble cause, le développement de la civilisation en Orient. Depuis neuf années, il étudie sur place le grand mouvement dont la Turquie donne au monde l'étonnant spectacle; il voit s'accomplir, sous ses yeux, tous les faits successifs de réforme qui assurent l'avenir d'un empire dont les préjugés des uns proclamaient la mort, et dont la politique des autres annonçait la chûte en la préparant. M. Noguès a fait mieux que d'assister à cette résurrection, il y a coopéré. Rédacteur en chef du *Journal de Constantinople*, une des meilleures feuilles françaises publiées en Europe, il fait connaître les mesures de progrès qui marquent, sans interruption, le règne du jeune Sultan Abdul Medjid, et l'administration des hommes éclairés qui réalisent la pensée du souverain, sous la direction de Reschid pacha, dont la diplomatie européenne avait apprécié les lumières avant qu'il eût fait admirer ses hautes qualités d'homme d'Etat. Il explique le sens des actes du gouvernement, tout en signalant les progrès qui s'accomplissent, il indique ceux qui restent à faire, et il fournit les documents statistiques les plus intéressants.

« Quand M. Noguès entreprend une polémique relative aux affaires de la Turquie, on peut dire qu'il y entre armé de toutes pièces. Il vient de traiter, avec une grande puissance de raisonnement et une parfaite connaissance des faits, une question d'une immense importance pour l'empire ottoman, celle des capitulations. A cet égard, l'ancienne situation de la Turquie vis-à-vis des puissances européennes est changée du tout au tout. Au 15e et au 16e siècle, l'Europe redoutait les Turcs comme conquérants, et comme mécréants, elles les abhorrait. La France, rassurée sur la conquête, et tolérante par politique, nous, la première, des relations avec le Grand-Seigneur. A son exemple, d'autres puissances firent des traités de même nature. Constantinople voulait attirer sur son territoire le commerce de l'occident; mais les avantages concédés n'entraînaient, dans la pensée de ceux qui les accordaient, aucune atteinte aux droits de souveraineté; c'est pourtant à cette conséquence que conduisit peu à peu l'interprétation des conventions. On s'inquiétait peu, on se réjouissait peut-être de l'affaiblissement progressif de la Turquie. Et pourtant, jusqu'à y travailler soi-même: la bataille de Navarin est un éclatant témoignage de cette déviation de la politique. Mais les événements ultérieurs ouvrirent les yeux. On ne tarda pas à comprendre qu'il importe à l'Europe, non que la Turquie s'affaisse sur elle-même et disparaisse de la liste des nationalités, mais que, au contraire, elle soit fortement constituée. De là les conventions de 1840 et de 1841, par lesquelles les grandes puissances garantissent l'intégrité de l'empire ottoman. C'est une phase nouvelle du droit public européen, c'est la conservation de l'indépendance de la Sublime Porte.

« Les anciennes capitulations sont-elles tout à fait d'accord avec cette indépendance? Ne contiennent-elles rien qui blesse le principe de la souveraineté des Etats? M. Noguès croit que les droits de la Turquie ont été lésés, et qu'il en est résulté des entraves à l'entier développement du système de réforme destiné à consolider et à féconder l'Empire. Appuyé sur les principes du droit des gens, sur les conventions de 1830, sur les traités de commerce récents, il soutient que les capitulations, telles qu'elles sont entendues et appliquées depuis long-temps, doivent être révisées sur trois points principaux. Il demande: 1° que la Sublime Porte, en se conformant aux traités, puisse faire ce que les traités ne défendent ni ne pourraient défendre, des règlements en matière de commerce et d'industrie, et que les étrangers, aussi bien que les indigènes, soient tenus de s'y soumettre, afin de faire cesser les résistances opposées aux réglemens sur le commerce de détail, livré en grande partie aux étrangers; 2° que des droits d'octroi, applicables à tout indigène Ottoman ou non, puissent être établis et exigés dans les villes turques; 3° que les étrangers qui viennent s'établir et faire le commerce en Turquie, puissent être soumis à l'impôt des patentes. D'après les règles du droit, ces demandes ne sauraient souffrir aucune difficulté. Il n'y a donc qu'à rechercher si les règles ordinaires n'ont pas été restreintes ou contredites par les traités, et c'est sur ce point capital que porte l'effort de la lumineuse discussion de M. Noguès.

« Il traite avec le même soin une autre question de même nature qui a eu, à une époque récente, un grand retentissement, celle de savoir si les propriétés possédées par les européens, non pas en leur nom, ce que la loi musulmane défend encore, peut-être pour peu de temps, mais au nom de leurs femmes, doivent supporter l'impôt immobilier.

« On comprend, par la seule indication de ces questions, quelles graves conséquences elles ont pour les finances de l'Ét. comme pour le libre exercice de la souveraineté du Sultan; on comprend aussi quelle influence leur solution peut exercer, par contre-coup, sur les intérêts des Européens établis en Turquie. Appeler la discussion, projeter la lumière sur les controverses internationales, c'est contribuer efficacement service à tous les droits, à tous les intérêts qu's y trouvent engagés. Des remerciemens avec des félicitations doivent donc venir des deux côtés au talent consciencieux, au zèle éclairé de M. Noguès.

« A. Grün. »

Après les changemens qui eurent lieu, il y a quelque temps, dans les hautes régions du pouvoir, on fit courir le bruit que d'autres, plus importans, suivraient ceux qu'on venait de constater. Quel motif avait-on pour le dire? Aucun. Sous le rapport des fausses nouvelles, divers quartiers de Constantinople, au nombre desquels il faut bien citer Galata et Péra, sont tout-à-fait ce qu'on appelle en France la petite ville, où fourmillent les parlages, caquetages et commérages de toute sorte. Certes, rien ne limite la prérogative du Sultan à l'endroit du choix de ses conseillers, et quand il en use, personne n'a rien à y dire. Sa hauteur aisément consultée, c'est-à-dire l'intérêt du pays. Mais c'est justement cet intérêt qui aurait dû faire comprendre aux nouvellistes que les bruits qui couraient, n'étaient pas fondés: S. M. a-t-elle jamais eu des ministres plus éclairés, plus zélés, plus dévoués que ceux d'aujourd'hui? Ne sont-ils pas, par le cœur et l'âme, à la hauteur de ses ordres, à la hauteur des plus grands devoirs? Cette fausse nouvelle de changemens *plus importans* est donc parvenue à Paris et ailleurs: mais elle y a été accueillie avec le doute qu'elle méritait, on pourrait même dire avec incrédulité, tant la haute sagesse du Sultan y est entourée, à si juste titre, de respects. A cette occasion, le *Constitutionnel* du 2 de ce mois émet quelques réflexions pleines de sens et d'élévation que nous nous empressons de reproduire, et que nos lecteurs liront sans nul doute avec plaisir. On sait que le *Constitutionnel* occupe une des places les plus éminentes parmi les organes de la publicité de Paris et de l'Europe. Voici comment il s'exprime:

« En Turquie, les hommes représentent les idées et personnifient le système, et, à nos yeux, un changement complet dans les hommes aujourd'hui investis du pouvoir, à Constantinople, entraînerait des conséquences tellement graves, que nous croyons devoir, dès à présent, exprimer notre pensée à cet égard.

Le Sultan Abdul-Médjid a rendu son nom populaire en Europe en abordant franchement le système des réformes. A la faveur de ce système, la Turquie a repris un rang honorable aux yeux du monde civilisé; elle s'est raffermie par le rapprochement et la conciliation des races qui se sont réunies avec empressement autour des hommes qui représentaient la pensée libérale du souverain. Cette tâche difficile, commencée sérieusement, est loin encore d'être achevée. Le tact que le Sultan a mis jusqu'à ce jour dans le choix de ses conseillers, lui a valu une approbation unanime.

On a vu de près à Paris et à Londres presque tous les ministres actuels du Sultan, qui depuis ont prouvé et prouvent par leur actes leur patriotisme et leur intelligence de la situation.

Tous les cabinets d'Europe, en traitant avec eux des questions nouvelles difficiles, ont pu apprécier leur loyauté et leur énergique dévoûment à l'Empire. Valaques, Moldaves, Serbes, Bosniaques, Bulgares, enfin les dix millions de chrétiens sujets du Sultan, connaissent et bénissent ces noms, qui sont pour eux synonymes de tolérance, liberté, bien-être.

Les réformes peuvent continuer avec d'autres hommes, d'autres noms, dira-t-on. Nous ne partageons pas cet avis. Le seul fait du changement en rafraîchit pour les populations, l'idée de l'abandon du système, et cette idée seule pourrait précipiter la Turquie, en 1852, dans des catastrophes que le cabinet actuel a su éviter en 1848.

Ces considérations acquièrent à nos yeux une grande importance en raison des incertitudes de cette échéance redoutable.

De fausses idées sur l'avenir de l'Europe pourraient faire naître en Turquie une fermentation qui ne serait pas sans inconvénients ni sans dangers pour l'empire ottoman.

Tous les cabinets ont besoin de pouvoir compter pour 1852 sur une direction intelligente des affaires de la Turquie avec l'Europe: tous les populations de la Turquie ont besoin de conserver la certitude que leur liberté et l'amélioration de leur sort continueront à être l'objet constant de la sollicitude des conseillers du Sultan. Un changement amènerait des doutes et peut-être une méfiance funeste. Nous aimons à croire que les bruits qui nous sont parvenus ne sont que le résultat de petites ambitions et de la malveillance. — Le Sultan ne démentira pas son passé!

Nous avons eu souvent l'occasion de dire que le manque d'eau potable qui se fait si tristement sentir à Constantinople, provenait de la sécheresse de temps. Il est certain que de mémoire d'homme, on n'a pas vu un été et un automne pareils à ceux de cette année: ils se sont passés pour ainsi dire sans pluie: nous sommes au 29 novembre, et le beau temps continue à régner. On avait espéré que la violence du vent de ces derniers jours amènerait un changement notable dans l'atmosphère: à peine est-il tombé quelques gouttes d'eau qui n'ont pas suffi à humecter la terre. Il est inutile que nous répétions combien ont été vives, à ce sujet, les préoccupations du gouvernement impérial: il a fait faire des études suivies par des personnes compétentes pour arriver à trouver les moyens de diminuer la disette d'eau pour les besoins de la capitale; des travaux partiels ont même été entrepris, à la suite desquels, grâce à Ismaïl pacha, ex-ministre des travaux publics, d'anciens conduits d'eau ont été restaurés, ce qui a permis d'alimenter un assez grand nombre de fontaines. On n'a pas oublié qu'indépendamment des ces études, M. Degousée, ingénieur civil de France, que la S. Porte fit venir à Constantinople, pour être entièrement éclairée sur ce qu'il y avait à faire de radicalement efficace, en fit de plus complètes, et quitta Constantinople, en laissant au gouvernement un travail des plus achevés et dont l'exécution est des plus pratiques à tous les points de vue, mais surtout au point de vue financier, car la dépense fixée par cet habile ingénieur est des plus minimes si on la compare aux résultats à atteindre. Sur ces entrefaites sont venues les mesures ayant pour but d'améliorer la situation du trésor public, chose fort louable assurément: elles ont fait ajourner, mais pour peu de temps sans doute, l'exécution complète des travaux indiqués par M. Degousée. Cependant le Sultan n'a pas un seul instant perdu de vue d'aussi grands intérêts; S. M. s'en préoccupe toujours. Nous annonçons même avec le plus grand plaisir que l'autre semaine Elle s'est rendue à Belgrade pour y visiter les Bends qui sont à sec, et dimanche dernier, accompagnée de quelques officiers de sa maison et de Nafiz pacha, ministre des finances, Elle s'y est rendue de nouveau et a ordonné qu'on procédât sans le moindre délai à des travaux de réparation et de curage dont la surveillance est confiée à Sélim bey, premier chambellan de palais impérial. Ils sont poussés avec la plus grande activité, afin qu'ils soient achevés lorsque les pluies viendront, et Dieu veuille que ce soit bientôt, car toute la capitale souffre depuis trop long-temps du manque d'eau. Il est à désirer que ces travaux aient toute l'efficacité qui est dans la pensée du Sultan; mais nous pensons que le gouvernement impérial ne saurait mieux faire, dès qu'il le pourra, que de s'occuper de l'exécution complète du plan de M. Degousée, l'homme le plus compétent en pareille matière. Ce plan étant complet, il peut seul remédier à tout. Les choses incomplètes peuvent faire courir la chance de dépenser de l'argent en pure perte, ce qui ne peut être l'intention de S. M. I. le Sultan, dont toutes les pensées sont pour les bonnes choses et les économies raisonnables.

Voici le *memorandum* adressé par le ministère des affaires étrangères aux diverses

FEUILLETON.

VOYAGE DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE,

PAR M. LOTTIN DE LAVAL.

Il y a quatre ans (16 mars 1847) que nous donnâmes dans ce journal une idée des voyages que M. Lottin de Laval venait de faire dans la haute Arménie, la haute Assyrie et la Babylonie, puis dans le Laristan et le Faristan, ce qui le conduisit aux ruines de Shapour et de Persépolis. A ces renseignemens nous joignîmes une description assez détaillée des curieuses antiquités que le jeune voyageur avait rapportées des ruines de Ninive, de Babylone, de Persépolis, de Shapour et de Korsabad, en signalant le procédé particulier de moulage inventé par lui, et dont il s'était servi pour obtenir et rapporter des creux d'un si petit volume, si légers et tellement portatifs qu'ils auraient suffi à former un vaste musée avec les sculptures et les inscriptions moulées dans les différens lieux qui viennent d'être énumérés.

Ce premier voyage et surtout les résultats importans de ce moulage nouveau, au moyen duquel on a la reproduction identique de bas-reliefs et d'inscriptions, excita trop vivement l'attention des savans antiquaires. Mais comme ce procédé de moulage resta secret, ce ne fut pas sans une pseudaccor qui alla parfois jusqu'à l'incrédulité que l'on observa les monumens reproduits par le procédé de M. Laval. Aussi ne fallut-il rien moins que les examens réitérés et l'approbation des savans et des artistes, pour dissiper les doutes que l'on eut un moment sur l'excellence et les avantages du procédé de moulage inventé et mis en pratique par M. Lottin de Laval.

Ce premier voyage, fort dispendieux, comme on peut bien le croire, a été fait par M. de Laval à ses propres frais, et toujours on eut être certain que l'on pouvait se fier à sa sagacité et à son courage comme investigateur, ainsi qu'à la sûreté des moyens qu'il emploie pour mouler les monumens, il obtint comme principale récompense de l'abandon qu'il fit à Ét. de ses moulages, plus ces aujourd'hui dans la galerie assyrienne du Louvre et du secret de son procédé, la mission officielle d'explorer la péninsule du Sinaï, dans l'Arabie Pétrée, et de relever les monumens de tout genre et de toute date qui y avaient été signalés et incomplétement dessinés seulement en partie par les voyageurs, mieux que l'aligné et intrépide voyageur a remplie en moins de quatre mois et demi, avec une énergie et un zèle qui ont dépassé toutes les espérances.

C'est dans de cette seconde expédition et de la riche récolte qu'en a rapportée M. Lottin de Laval que nous allons entretenir aujourd'hui le public. Quoique ce voyage ait un but bien déterminé, celui de rechercher les monumens qui se trouvent dans la péninsule arabique, il était difficile pour un homme qui ne reste étranger à rien de ce qui se rattache à l'histoire de traverser ce pays sans y chercher le plus ancien chemin et des nombreux débuts parcourus par les Israélites lorsqu'ils sortirent d'Egypte sous la conduite de Moïse. Les quarante deux stations qu'y fit le peuple de Dieu avant de pénétrer dans les plaines de Moab ont fourni, comme on sait, la matière de bien des recherches et de bien des discussions aux voyageurs ainsi qu'aux savans géographes, sans que l'on soit encore parvenu à s'accorder complétement sur les lieux modernes qui correspondent à chacune des anciennes stations; or M. Lottin de Laval, en qui l'espect de ces lieux, qu'il devait également parcourir, réveillait naturellement le désir de les bien connaître, a fait des observations qui pourront, en rectifiant des erreurs de géographie, contribuer à jeter du jour sur la marche des Hébreux lorsqu'ils se dirigeaient vers le mont Sinaï. Les observations et la découverte la plus importante que notre voyageur ait faites à ce sujet se rapportent à la sixième station, dans un lieu que l'Exode désigne par le nom d'*Elim*, et où, jusqu'à ce jour, est-il dit dans ce livre, soixante-dix palmiers et douze sources de belles eaux, près desquels les Hébreux campèrent. M. Lottin de Laval après avoir évalué les distances d'une marche à l'autre et s'être assuré de la sécheresse et de la stérilité des lieux dénommés par Pococke et Niebuhr, l'or par l'un et Garendel par le second, dans ces étant trouvé Elim, déterminé par Oudi Usalte là où il y a encore aujourd'hui des sources qui ne tarissent jamais et qu'ombragent de beaux palmiers, à l'abri desquels ce dernier voyageur a campé lui même.

L'importance de cette station historique, jointe au charme relatif de cette oasis, dans une contrée si aride d'ailleurs, a naturellement préoccupé le voyageur, qui, dans la suite de ses recherches, n'a trouvé que des plaines sablonneuses, puis des montagnes nues, presque habituellement battues par des vents impétueux et des tourmentes sans fin. Après bien des difficultés, M. Lottin de Laval parvint enfin à El-Markâ, lieu au-dessus duquel s'élève une haute chaîne de granit. La vue de ces montagnes avertit le voyageur qu'il ne tarderait sans doute pas à trouver des traces de l'antiquité. Il se mit donc à l'œuvre, et à l'aide de filières et de planches, de vis, d'une hache et d'une scie dont il s'était muni en partant de Marseille, il fabriqua, au grand étonnement des Bédouins qui l'accompagnaient, des échelles qui, liées l'une à l'autre, lui permettraient d'atteindre à la hauteur de trente pieds. Ainsi préparé, M. de Laval continua péniblement sa route jusqu'au moment où le pic gigantesque de Djebel-Cédré se dressa, dit-il dans sa relation, comme un mur de donjon à l'extrémité de la vallée. Pendant quelques instants, il crut la retraite indispensable pour aller chercher un passage ailleurs, lorsque, à sa grande joie, il apperçut une étroite vallée dans laquelle il avait fait à peine cent pas qu'il découvrit des inscriptions sinaïtiques. Au premier moment, il voulut s'arrêter et camper là; mais, sur l'avis que lui donna le cheick par qui il était accompagné, que la *Vallée des mines de cuivre* n'était pas éloignée, il alla s'établir vers le nord, par la vallée Guéné, à la bifurcation de celle de Magkra. « Il était environ une heure, dit M. Lottin de Laval dans l'extrait de sa relation, l'eau allait nous manquer, et j'expédiai deux Bédouins avec les barriques. Mon Egyptien resta à garder le [illegible] et les bagages, tandis que, sans perdre une minute, je m'élançai dans la montagne à la recherche des antiquités. Quand Magkra, littéralement la *Vallée des Grottes*, doit son nom aux excavations pratiquées par les mineurs pharaoniques. Les filons étaient à une grande hauteur à l'ouest-nord, dans une vaste chaîne de grès rouge, dont quelques bits ont acquis une dureté presque égale à celle du granit, tandis que les parties de ces mêmes bits sont des dômes minéral fort tendres et friables. Le versant de cette montagne est couvert, de la base au sommet, de couches épaisses d'éclats jetés là par les mineurs, et rongés par le temps et les eaux, ce qui en rend l'accès aussi dangereux que pénible. Je ne tardai pas à trouver deux bas-reliefs ornés de cartouches, et deux inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Tirant aussitôt un coup de pistolet comme j'en étais convenu, le Cheik m'apporta mes échelles, mes vases, et les substances nécessaires au moulage. L'opération était d'une difficulté extrême, au milieu du chaos où je me trouvais, et je ne savais trop comment m'en affrontder. Je vais le dire: mes trois frêles échelles, dont j'assurai la base avec des quartiers de grès, sur la déclivité rapide de la montagne; mais le vent impétueux qui soufflait depuis plusieurs jours à travers les gorges de la péninsule, les faisait osciller comme une branche de saule, menaçant à chaque instant de m'emporter avec elles dans l'abîme: heureusement quelques minutes me suffirent pour mouler le grand bas-relief, et le travail qu'exigèrent les autres ne présenta aucun danger. »

De là, M. Lottin de Laval se porta vers Ouadi-Mokatteb, vallée dont les parois sont couvertes d'inscriptions en différentes langues. Arrivé dans ce lieu pendant la nuit, le jeune voyageur fut debout avant le lever du soleil, et alla au promontoire des Quatre-Ouadis mouler tout ce qui s'y trouvait, non sans avoir encore à souffrir de la tempête et du vent terrible qui soufflait sans interruption et faillit vingt fois le précipiter du haut de ces échelles. Enfin, après deux jours passés à Mokatteb, l'intrépide voyageur fit lever le campement pour aller explorer un peu plus loin la chaîne du Serbal, mais emportant avec lui de Magkra, de Cédré, de Guéné, des Quatre-Ouadis, de Mokatteb les creux portatifs de plus de trois cents bas-reliefs et inscriptions, enfin à peu près tout ce que l'antiquité avait sculpté et buriné là.

Je n'abuserai pas plus longtemps des ressources que pourraient me fournir les accidens dramatiques du voyage de M. de Laval autour de l'Horeb et du Sinaï; mais j'ai cru devoir au moins en profiter pour faire prendre au lecteur une idée de ce pays presque inhabité, du gisement des bas-reliefs et des inscriptions égyptiennes près des mines de cuivre exploitées par les Pharaons, et enfin de la nature des difficultés souvent si grav »